

Déposé le : 02.10.2025
13P275005M300167
LR RI AR

SD : 870012466800394



GRANATA CUISINES SARL
IXINA CAHORS
1017 AVENUE MARYSE BASTIE
46000 CAHORS

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Lettre d'information - Brandt France - contrat d'affacturage avec Societe Generale Factoring

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que Société Générale Factoring a conclu un contrat d'affacturage avec la société Brandt France SAS (SIREN 801 250 531), ci-après « **Brandt France** », en vue de lui permettre un financement optimisé de ses activités.

Conformément au contrat signé entre Société Générale Factoring et la société Brandt France, toutes les factures émises par cette dernière sont cédées par voie de subrogation à Société Générale Factoring qui en devient propriétaire et est seule habilitée à recevoir les paiements correspondants. En conséquence de ces dispositions, ces factures comporteront désormais une clause de paiement, figurant en annexe de ce courrier, en faveur de Société Générale Factoring.

Nous attirons votre attention sur le fait que seul le règlement à Société Générale Factoring sur le compte bancaire ci-dessous vous libère valablement de tout montant dû au titre des factures émises par la société Brandt France.

Ainsi, dès réception de la présente lettre, nous vous demandons de bien vouloir adresser tous les paiements qui sont dus à la société Brandt France par virement sur le compte bancaire de Société Générale Factoring ouvert au titre du programme d'affacturage de la société Brandt France et dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous :

Société Générale Factoring - SGF

6 Allée des Sablons
94120 Fontenay-sous-Bois
IBAN: FR76 3000 3041 7000 0671 0518 261
Swift: SOGEFRPP



13P275005M30016720102

En accord avec la société Brandt France, nous avons le plaisir de vous confirmer que vos contacts au sein de l'équipe de Brandt France continueront de gérer votre compte client et que Brandt France reste votre interlocuteur pour toutes les questions relatives aux créances vous concernant.

Ces dispositions s'appliquent immédiatement, dès réception de la présente lettre, à l'ensemble des factures émises par la société Brandt France à votre attention, et ce jusqu'à nouvel avis conjoint de cette dernière et de Société Générale Factoring. Toute instruction qui vous parviendrait de payer vos factures sur un autre compte bancaire que celui mentionné dans cette lettre devra être immédiatement signalée à votre interlocuteur habituel au sein de Brandt France et à Société Générale Factoring avant tout règlement.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration dans l'exécution de cette demande.

En cas de questions à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec vos interlocuteurs habituels au sein de la société Brandt France ou en écrivant à l'adresse email ci-dessous mentionnée :

Contacts : amal.ammari@socgen.com ou amandine.torpier@socgen.com

Jérôme Bizouard
Responsable Régional

Société Générale Factoring
6 Allée des Sablons
94120 Fontenay-sous-Bois

Tél : +33 (0)1 71 89 99 99
Télécopie : +33 (0)1 71 89 24 00
www.factoring.societegenerale.com

Société Anonyme au capital de 14 400 000 EUR
702 016 312 RCS Créteil
Code TVA-CEE: FR80 702 016 312
N° ADEME - FR231725_01YSGB

ANNEXE – CLAUSE DE PAIEMENT EN FAVEUR DE SGF

La créance a été cédée par voie de subrogation à Société Générale Factoring

Pour être libératoire le paiement est à adresser à :

Par virement sur le compte bancaire Société Générale Factoring

IBAN: FR76 3000 3041 7000 0671 0518 261

Swift: SOGEFRPP

Par chèque ou traite libellé à l'ordre de Société Générale Factoring à l'adresse de Brandt France

